

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24300064300052	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI Nîmes Métropole
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE NIMES AGGLOMERATION

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : Assainissement (2)

ANNEE 2020

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	27
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	29
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	31
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	33
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	35
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	36
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	39
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	40
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	41
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	14 529 394,00	14 529 394,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		14 529 394,00	14 529 394,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	16 717 071,00	16 717 071,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		16 717 071,00	16 717 071,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		31 246 465,00	31 246 465,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 926 217,00	0,00	2 022 230,00	2 022 230,00	2 022 230,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 200 260,00	0,00	1 136 623,00	1 136 623,00	1 136 623,00
014	Atténuations de produits	76 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	176 808,00	176 808,00	176 808,00
Total des dépenses de gestion des services		3 203 177,00	0,00	3 335 661,00	3 335 661,00	3 335 661,00
66	Charges financières	1 614 000,00	0,00	1 704 520,00	1 704 520,00	1 704 520,00
67	Charges exceptionnelles	727 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		5 544 177,00	0,00	5 140 181,00	5 140 181,00	5 140 181,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 431 584,00		2 581 131,00	2 581 131,00	2 581 131,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	6 705 710,00		6 808 082,00	6 808 082,00	6 808 082,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		8 137 294,00		9 389 213,00	9 389 213,00	9 389 213,00
TOTAL		13 681 471,00	0,00	14 529 394,00	14 529 394,00	14 529 394,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 529 394,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 279 700,00	0,00	7 945 000,00	7 945 000,00	7 945 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 600 000,00	0,00	1 140 000,00	1 140 000,00	1 140 000,00
75	Autres produits de gestion courante	205 000,00	0,00	190 000,00	190 000,00	190 000,00
Total des recettes de gestion des services		9 084 700,00	0,00	9 275 000,00	9 275 000,00	9 275 000,00
76	Produits financiers	2 815 281,00	0,00	2 815 280,00	2 815 280,00	2 815 280,00
77	Produits exceptionnels	1 100 000,00	0,00	1 658 000,00	1 658 000,00	1 658 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		12 999 981,00	0,00	13 748 280,00	13 748 280,00	13 748 280,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	681 490,00		781 114,00	781 114,00	781 114,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		681 490,00		781 114,00	781 114,00	781 114,00
TOTAL		13 681 471,00	0,00	14 529 394,00	14 529 394,00	14 529 394,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 529 394,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	8 608 099,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	305 000,00	0,00	1 720 833,00	1 720 833,00	1 720 833,00
21	Immobilisations corporelles	112 000,00	0,00	225 000,00	225 000,00	225 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	12 740 000,00	0,00	8 431 790,00	8 431 790,00	8 431 790,00
	Total des opérations d'équipement	770 402,00	0,00	416 667,00	416 667,00	416 667,00
	Total des dépenses d'équipement	13 927 402,00	0,00	10 794 290,00	10 794 290,00	10 794 290,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 998 000,00	0,00	5 100 000,00	5 100 000,00	5 100 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	4 998 000,00	0,00	5 100 000,00	5 100 000,00	5 100 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	18 925 402,00	0,00	15 894 290,00	15 894 290,00	15 894 290,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	681 490,00		781 114,00	781 114,00	781 114,00
041	Opérations patrimoniales (4)	3 428 000,00		41 667,00	41 667,00	41 667,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	4 109 490,00		822 781,00	822 781,00	822 781,00
	TOTAL	23 034 892,00	0,00	16 717 071,00	16 717 071,00	16 717 071,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 717 071,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	650 000,00	0,00	295 000,00	295 000,00	295 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	8 241 598,00	0,00	6 991 191,00	6 991 191,00	6 991 191,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	8 891 598,00	0,00	7 286 191,00	7 286 191,00	7 286 191,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 578 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	2 578 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	11 469 598,00	0,00	7 286 191,00	7 286 191,00	7 286 191,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 431 584,00		2 581 131,00	2 581 131,00	2 581 131,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	6 705 710,00		6 808 082,00	6 808 082,00	6 808 082,00
041	Opérations patrimoniales (4)	3 428 000,00		41 667,00	41 667,00	41 667,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	11 565 294,00		9 430 880,00	9 430 880,00	9 430 880,00
	TOTAL	23 034 892,00	0,00	16 717 071,00	16 717 071,00	16 717 071,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 717 071,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	8 608 099,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 022 230,00		2 022 230,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 136 623,00		1 136 623,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	176 808,00		176 808,00
66	Charges financières	1 704 520,00	0,00	1 704 520,00
67	Charges exceptionnelles	100 000,00	0,00	100 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	6 808 082,00	6 808 082,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		2 581 131,00	2 581 131,00
Dépenses d'exploitation – Total		5 140 181,00	9 389 213,00	14 529 394,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 529 394,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	706 114,00	706 114,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 100 000,00	0,00	5 100 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	416 667,00		416 667,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	1 720 833,00	0,00	1 720 833,00
21	Immobilisations corporelles (6)	225 000,00	0,00	225 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	8 431 790,00	116 667,00	8 548 457,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		15 894 290,00	822 781,00	16 717 071,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 717 071,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 945 000,00		7 945 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		75 000,00	75 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	1 140 000,00		1 140 000,00
75	Autres produits de gestion courante	190 000,00		190 000,00
76	Produits financiers	2 815 280,00	0,00	2 815 280,00
77	Produits exceptionnels	1 658 000,00	706 114,00	2 364 114,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	13 748 280,00	781 114,00	14 529 394,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 529 394,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	295 000,00	0,00	295 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	6 991 191,00	0,00	6 991 191,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	41 667,00	41 667,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		3 280 905,00	3 280 905,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		3 527 177,00	3 527 177,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		2 581 131,00	2 581 131,00
	Recettes d'investissement – Total	7 286 191,00	9 430 880,00	16 717 071,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 717 071,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 926 217,00	2 022 230,00	2 022 230,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	56 000,00	0,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	2 000,00	6 667,00	6 667,00
6064	Fournitures administratives	2 000,00	2 000,00	2 000,00
611	Sous-traitance générale	296 650,00	27 500,00	27 500,00
6132	Locations immobilières	4 000,00	0,00	0,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	0,00	30 000,00	30 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	41 000,00	2 000,00	2 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	10 000,00	0,00	0,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	36 600,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	5 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	49 600,00	8 334,00	8 334,00
618	Divers	5 000,00	2 500,00	2 500,00
6226	Honoraires	54 400,00	346 616,00	346 616,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	5 000,00	5 000,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6238	Divers	3 000,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	1 500,00	1 250,00	1 250,00
6256	Missions	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	5 500,00	5 500,00
6287	Remboursements de frais	1 173 667,00	1 396 863,00	1 396 863,00
63512	Taxes foncières	175 000,00	180 000,00	180 000,00
6356	Redevances occupat° domaine public	1 800,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 200 260,00	1 136 623,00	1 136 623,00
6218	Autre personnel extérieur	116 000,00	0,00	0,00
6331	Versement de transport	10 869,00	10 745,00	10 745,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 019,00	2 985,00	2 985,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 434,00	5 372,00	5 372,00
6411	Salaires, appointements, commissions	591 265,00	657 310,00	657 310,00
6413	Primes et gratifications	156 999,00	142 795,00	142 795,00
6415	Supplément familial	1 500,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	101 808,00	102 633,00	102 633,00
6452	Cotisations aux mutuelles	3 926,00	5 627,00	5 627,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	176 476,00	171 122,00	171 122,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	3 064,00	3 034,00	3 034,00
6458	Cotizat° autres organismes sociaux	3 000,00	3 200,00	3 200,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	5 500,00	7 000,00	7 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	700,00	800,00	800,00
6478	Autres charges sociales diverses	200,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	20 500,00	24 000,00	24 000,00
014	Atténuations de produits (7)	76 700,00	0,00	0,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	76 700,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	176 808,00	176 808,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	12 576,00	12 576,00
6542	Créances éteintes	0,00	164 220,00	164 220,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	12,00	12,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		3 203 177,00	3 335 661,00	3 335 661,00
66	Charges financières (b) (8)	1 614 000,00	1 704 520,00	1 704 520,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 560 000,00	1 709 190,00	1 709 190,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	54 000,00	-35 000,00	-35 000,00
6688	Autre	0,00	30 330,00	30 330,00
67	Charges exceptionnelles (c)	727 000,00	100 000,00	100 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	155 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	572 000,00	100 000,00	100 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		5 544 177,00	5 140 181,00	5 140 181,00
023	Virement à la section d'investissement	1 431 584,00	2 581 131,00	2 581 131,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	6 705 710,00	6 808 082,00	6 808 082,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	3 178 530,00	3 280 905,00	3 280 905,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	3 527 180,00	3 527 177,00	3 527 177,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		8 137 294,00	9 389 213,00	9 389 213,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		8 137 294,00	9 389 213,00	9 389 213,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		13 681 471,00	14 529 394,00	14 529 394,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 529 394,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	35 000,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-35 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 279 700,00	7 945 000,00	7 945 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	5 500 000,00	6 825 000,00	6 825 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	76 700,00	0,00	0,00
70613	Participations assainissement collectif	1 500 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
7068	Autres prestations de services	3 000,00	0,00	0,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	200 000,00	120 000,00	120 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 600 000,00	1 140 000,00	1 140 000,00
741	Primes d'épuration	1 600 000,00	1 140 000,00	1 140 000,00
75	Autres produits de gestion courante	205 000,00	190 000,00	190 000,00
7588	Autres	205 000,00	190 000,00	190 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		9 084 700,00	9 275 000,00	9 275 000,00
76	Produits financiers (b)	2 815 281,00	2 815 280,00	2 815 280,00
7681	Fonds soutien-Sortie emprunts à risque	2 815 281,00	2 815 280,00	2 815 280,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 100 000,00	1 658 000,00	1 658 000,00
778	Autres produits exceptionnels	1 100 000,00	1 658 000,00	1 658 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		12 999 981,00	13 748 280,00	13 748 280,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	681 490,00	781 114,00	781 114,00
722	Immobilisations corporelles	0,00	75 000,00	75 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	681 490,00	706 114,00	706 114,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		681 490,00	781 114,00	781 114,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		13 681 471,00	14 529 394,00	14 529 394,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 529 394,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	305 000,00	1 720 833,00	1 720 833,00
2031	Frais d'études	305 000,00	1 720 833,00	1 720 833,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	112 000,00	225 000,00	225 000,00
2111	Terrains nus	110 000,00	223 000,00	223 000,00
21355	Aménagement Bâtiments administratifs	2 000,00	2 000,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	12 740 000,00	8 431 790,00	8 431 790,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	12 690 000,00	8 390 123,00	8 390 123,00
238	Avances commandes immo. incorp.	50 000,00	41 667,00	41 667,00
6003	Opération d'équipement n° 6003 (5)	770 402,00	416 667,00	416 667,00
Total des dépenses d'équipement		13 927 402,00	10 794 290,00	10 794 290,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 998 000,00	5 100 000,00	5 100 000,00
1641	Emprunts en euros	4 790 000,00	5 100 000,00	5 100 000,00
1687	Autres dettes	208 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		4 998 000,00	5 100 000,00	5 100 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		18 925 402,00	15 894 290,00	15 894 290,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	681 490,00	781 114,00	781 114,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	681 490,00	706 114,00	706 114,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	217 850,00	235 512,00	235 512,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	12 850,00	13 752,00	13 752,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	24 080,00	24 049,00	24 049,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	9 550,00	9 518,00	9 518,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	1 450,00	4 797,00	4 797,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	44 400,00	45 202,00	45 202,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	110,00	104,00	104,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	5 300,00	5 283,00	5 283,00
13918	Autres subventions d'équipement	365 900,00	367 897,00	367 897,00
	Charges transférées	0,00	75 000,00	75 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	75 000,00	75 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	3 428 000,00	41 667,00	41 667,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	41 667,00	41 667,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	3 428 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		4 109 490,00	822 781,00	822 781,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		23 034 892,00	16 717 071,00	16 717 071,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 717 071,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	650 000,00	295 000,00	295 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	650 000,00	295 000,00	295 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	8 241 598,00	6 991 191,00	6 991 191,00
1641	Emprunts en euros	8 241 598,00	6 991 191,00	6 991 191,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		8 891 598,00	7 286 191,00	7 286 191,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 578 000,00	0,00	0,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	2 578 000,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 578 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		11 469 598,00	7 286 191,00	7 286 191,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 431 584,00	2 581 131,00	2 581 131,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	6 705 710,00	6 808 082,00	6 808 082,00
28128	Aménagement Autres terrains	10 400,00	10 372,00	10 372,00
281311	Bâtiments d'exploitation	11 450,00	11 429,00	11 429,00
281532	Réseaux d'assainissement	1 795 650,00	1 935 000,00	1 935 000,00
281562	Service d'assainissement	3 450,00	3 402,00	3 402,00
281725	Terrains bâtis (mise à disposition)	18 400,00	18 388,00	18 388,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	64 550,00	64 526,00	64 526,00
2817351	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	20 250,00	20 237,00	20 237,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	3 850,00	3 833,00	3 833,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	74 950,00	40 289,00	40 289,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	1 166 450,00	1 166 440,00	1 166 440,00
281754	Matériel industriel (mise à disposition)	200,00	191,00	191,00
2817562	Service d'assainissement (mad)	4 500,00	4 478,00	4 478,00
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	180,00	176,00	176,00
28182	Matériel de transport	4 250,00	2 144,00	2 144,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	3 527 180,00	3 527 177,00	3 527 177,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		8 137 294,00	9 389 213,00	9 389 213,00
041	Opérations patrimoniales (8)	3 428 000,00	41 667,00	41 667,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 428 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	41 667,00	41 667,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		11 565 294,00	9 430 880,00	9 430 880,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		23 034 892,00	16 717 071,00	16 717 071,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 717 071,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 6003 (1)
LIBELLE : A.LA GARDONNENQUE (AP)

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		4 928 058,87	a 0,00	416 667,00	b 416 667,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	5 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	5 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	17 419,50	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	17 419,50	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 905 039,37	0,00	416 667,00	416 667,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	4 895 748,98	0,00	416 667,00	416 667,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	9 290,39	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-416 667,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					104 518 681,33									
1641 Emprunts en euros (total)					104 518 681,33									
0 040 748T	CREDIT FONCIER DE FRANCE	27/04/2016	25/06/2016	25/06/2017	10 000 000,00	F	Taux fixe à 4.5 %	4,500	4,570	EUR	A	C	O	A-1
0 040 749U	CREDIT FONCIER DE FRANCE	27/04/2016	01/02/2017	01/08/2017	8 300 000,00	F	Taux fixe à 3.27 %	3,270	3,350	EUR	S	P	O	A-1
0 040 751W	CREDIT FONCIER DE FRANCE	27/04/2016	25/06/2016	25/12/2016	36 598 643,49	F	Taux fixe à 1.06 %	1,060	1,080	EUR	A	C	O	A-1
0 041 039Z	CREDIT FONCIER DE FRANCE	27/04/2016	25/06/2016	25/12/2016	10 844 000,00	F	Taux fixe à 1.06 %	1,060	1,080	EUR	A	C	O	A-1
00000566827	CREDIT AGRICOLE	05/08/2015	01/01/2017	24/01/2017	97 080,04	F	Taux fixe à 2.5 %	2,500	2,520	EUR	T	P	O	A-1
018DX5011PR	CREDIT AGRICOLE	29/11/2010	01/01/2017	28/03/2017	200 709,49	F	Taux fixe à 3.03 %	3,030	3,060	EUR	T	P	O	A-1
019C75019PR	CREDIT AGRICOLE	11/01/2011	01/01/2017	17/01/2017	146 411,57	F	Taux fixe à 3.46 %	3,460	3,460	EUR	A	P	O	A-1
01KR2V018PR	CREDIT AGRICOLE	03/06/2008	01/01/2017	02/01/2017	66 310,72	F	Taux fixe à 4.64 %	4,640	4,720	EUR	T	P	O	A-1
02BL2F018PR	CREDIT AGRICOLE	14/06/2011	01/01/2017	27/06/2017	21 294,62	F	Taux fixe à 4.06 %	4,060	4,060	EUR	A	P	O	A-1
4797255	CAISSE D'EPARGNE	28/11/2016	01/01/2017	25/03/2017	130 000,00	F	Taux fixe à 1.35 %	1,350	1,360	EUR	T	P	O	A-1
5116710 - 44143	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22/12/2015	22/12/2018	01/07/2019	10 193 200,00	V	(Livret A + 0.75)-Floor -0.75 sur Livret A	1,500	1,500	EUR	S	P	O	A-1
A1708253	CAISSE D'EPARGNE	31/03/2008	01/01/2017	25/03/2017	49 700,21	F	Taux fixe à 4.39 %	4,390	4,460	EUR	T	P	O	A-1
ARC22107	CAISSE D'EPARGNE	12/07/2005	01/01/2017	25/01/2017	58 476,15	F	Taux fixe à 3.74 %	3,740	3,740	EUR	A	P	O	A-1
ASSAIN CRCA47	CREDIT AGRICOLE	08/12/2010	21/12/2010	21/03/2011	3 000 000,00	F	Taux fixe à 3.23 %	3,230	3,230	EUR	A	P	O	A-1

Nîmes Métropole - Assainissement - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
ASSAIN-AG12	Agence de l'eau	05/04/2002	05/04/2002	16/04/2005	60 979,61	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	0,500	EUR	A	P	O	A-1
ASSAIN-CE33	CAISSE D'EPARGNE	25/09/2007	25/09/2007	25/09/2008	714 228,74	F	Taux fixe à 5.18 %	5,180	5,180	EUR	A	P	O	A-1
ASSAIN-CE42	CAISSE D'EPARGNE	13/11/2007	25/11/2008	25/11/2009	369 691,94	F	Taux fixe à 4.76 %	4,760	4,760	EUR	A	P	O	A-1
ASSAIN-CF-CE35	CREDIT FONCIER DE FRANCE	20/06/2008	25/06/2009	25/06/2010	2 250 000,00	C	Taux fixe à 3.24 %	3,240	3,290	EUR	A	C	O	E-1
ASSAIN-CRCA12	CREDIT AGRICOLE	13/10/2000	13/10/2000	13/04/2001	76 224,51	F	Taux fixe à 6.07 %	6,070	6,070	EUR	A	P	O	A-1
ASSAIN-CRCA17	CREDIT AGRICOLE	30/03/2000	30/03/2000	30/06/2000	128 639,66	F	Taux fixe à 5 %	5,000	5,090	EUR	T	P	O	A-1
ASSAIN-CRCA19	CREDIT AGRICOLE	20/03/2005	20/03/2005	20/06/2005	207 158,84	V	(Euribor 03 M + 0.35)-Floor -0.35 sur Euribor 03 M	2,480	2,510	EUR	T	P	O	A-1
ASSAIN-CRCA22	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	27/12/2006	27/12/2006	02/01/2008	3 140 000,00	F	Taux fixe à 4.22 %	4,220	4,280	EUR	A	C	O	A-1
ASSAIN-CRCA43-CO0445	CREDIT AGRICOLE	22/12/2003	22/12/2003	22/12/2004	2 000 000,00	C	Taux fixe à 4.58 %	4,580	4,580	EUR	A	C	O	F-6
ASSAIN-CRCA44	CREDIT AGRICOLE	09/07/2008	28/07/2008	18/08/2009	177 562,00	F	Taux fixe à 5.16 %	5,160	5,160	EUR	A	P	O	A-1
ASSAIN-CRCA45	CREDIT AGRICOLE	09/07/2008	17/12/2008	13/06/2009	162 001,39	F	Taux fixe à 3.84 %	3,840	3,840	EUR	A	P	O	A-1
ASSAIN-DEX01	DEXIA CL	01/08/2005	01/08/2005	01/08/2006	462 029,51	F	Taux fixe à 4.66 %	4,660	4,660	EUR	A	P	O	A-1
ASSAIN-DEX02	SFIL CAFFIL	20/11/2003	20/11/2003	01/08/2004	72 789,47	F	Taux fixe à 3.35 %	3,350	3,350	EUR	A	P	O	A-1
ASSAIN-DEX03	SFIL CAFFIL	08/03/2005	08/03/2005	01/03/2006	200 000,00	V	(Euribor 12 M-Floor -0.18 sur Euribor 12 M) + 0.18	2,500	2,540	EUR	A	P	O	A-1
ASSAIN-DEX16	DEXIA CL	01/09/2005	01/09/2005	01/09/2006	89 092,79	F	Taux fixe à 6.3 %	6,300	6,300	EUR	A	P	O	A-1
ASSAIN-DEX17	DEXIA CL	01/08/2005	01/08/2005	01/08/2006	137 107,97	F	Taux fixe à 6.18 %	6,180	6,180	EUR	A	P	O	A-1
ASSAIN-DEX18	SFIL CAFFIL	01/08/2005	01/08/2005	01/02/2006	229 499,00	F	Taux fixe à 6.13 %	6,130	6,130	EUR	A	P	O	A-1
AssainDEX08	SFIL CAFFIL	01/06/2004	01/01/2004	01/01/2005	300 000,00	F	Taux fixe à 4.71 %	4,710	4,710	EUR	A	P	O	A-1

Nîmes Métropole - Assainissement - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
CP0594 eau/GCE/Assainissement	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	08/10/2019	01/09/2020	01/12/2020	6 000 000,00	V	(Moyenne Euribor 03 M + 0.69)-Floor -0.69 sur Moyenne Euribor 03 M	0,270	0,280	EUR	T	C	O	A-1
DW0317	CREDIT AGRICOLE	15/10/2019	31/10/2019	30/04/2020	3 022 035,00	F	Taux fixe à 1.07 %	1,070	1,070	EUR	S	P	O	A-1
G014JH011PR	CREDIT AGRICOLE	04/01/2006	01/01/2017	30/01/2017	13 814,61	F	Taux fixe à 3.66 %	3,660	3,660	EUR	A	P	O	A-1
MIN528517EUR	SFIL CAFFIL	13/12/2018	28/01/2019	01/10/2019	5 000 000,00	V	(Eonia(Postfixé) + 0.66)-Floor 0 sur Eonia(Postfixé)	0,660	0,670	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					104 518 681,33									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		76 840 889,58					5 093 578,28	1 635 418,78	0,00	502 443,18
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		76 840 889,58					5 093 578,28	1 635 418,78	0,00	502 443,18
0 040 748T	N	0,00	A-1	9 062 500,00	28,48	F	Taux fixe à 4.5 %	4,570	312 500,00	414 609,38	0,00	206 718,75
0 040 749U	N	0,00	A-1	7 874 083,44	27,08	F	Taux fixe à 3.27 %	3,350	180 275,25	260 295,86	0,00	106 225,85
0 040 751W	N	0,00	A-1	26 141 888,21	9,98	F	Taux fixe à 1.06 %	1,080	2 614 188,82	281 722,42	0,00	4 156,56
0 041 039Z	N	0,00	A-1	7 745 714,28	9,98	F	Taux fixe à 1.06 %	1,080	774 571,43	83 472,98	0,00	1 231,57
00000566827	N	0,00	A-1	84 838,81	16,06	F	Taux fixe à 2.5 %	2,520	4 288,06	2 080,98	0,00	369,19
018DX5011PR	N	0,00	A-1	141 646,05	6,24	F	Taux fixe à 3.03 %	3,060	20 906,66	4 055,82	0,00	20,32
019C75019PR	N	0,00	A-1	122 780,78	11,04	F	Taux fixe à 3.46 %	3,460	8 427,85	4 248,22	0,00	3 769,77
01KR2V018PR	N	0,00	A-1	40 488,23	3,75	F	Taux fixe à 4.64 %	4,720	9 432,77	1 716,11	0,00	352,23
02BL2F018PR	N	0,00	A-1	17 987,71	11,49	F	Taux fixe à 4.06 %	4,060	1 193,01	730,29	0,00	346,61
4797255	N	0,00	A-1	106 058,88	11,98	F	Taux fixe à 1.35 %	1,360	8 197,91	1 390,41	0,00	18,35
5116710 - 44143	N	0,00	A-1	10 099 634,00	39,00	V	(Livret A + 0.75)-Floor -0.75 sur Livret A	1,500	189 234,62	150 226,27	0,00	61 404,59
A1708253	N	0,00	A-1	27 530,95	3,23	F	Taux fixe à 4.39 %	4,460	8 058,94	1 077,14	0,00	11,87
ARC22107	N	0,00	A-1	41 087,57	5,07	F	Taux fixe à 3.74 %	3,740	6 235,05	1 536,68	0,00	1 212,96
ASSAIN CRCA47	N	0,00	A-1	1 837 295,98	10,22	F	Taux fixe à 3.23 %	3,230	141 763,57	59 344,65	0,00	42 443,41
ASSAIN-AG12	N	0,00	A-1	4 208,80	0,29	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	4 208,80	21,01	0,00	0,00
ASSAIN-CE33	N	0,00	A-1	73 074,61	0,73	F	Taux fixe à 5.18 %	5,180	73 074,61	3 785,35	0,00	0,00
ASSAIN-CE42	N	0,00	A-1	100 604,60	2,90	F	Taux fixe à 4.76 %	4,760	31 988,08	4 788,78	0,00	317,54
ASSAIN-CF-CE35	N	0,00	E-1	1 500 000,00	19,49	C	3.24-(5*Cap 5.25 sur Euribor 12 M(Postfixé))	3,290	75 000,00	49 410,00	0,00	24 239,25

Nîmes Métropole - Assainissement - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
ASSAIN-CRCA12	N	0,00	A-1	6 120,66	0,28	F	Taux fixe à 6.07 %	6,070	6 120,66	371,52	0,00	0,00
ASSAIN-CRCA17	N	0,00	A-1	2 521,46	0,25	F	Taux fixe à 5 %	5,090	2 521,46	32,14	0,00	0,00
ASSAIN-CRCA19	N	0,00	A-1	102 417,34	11,97	V	(Euribor 03 M + 0.35)-Floor -0.35 sur Euribor 03 M	0,000	8 534,76	0,00	0,00	0,00
ASSAIN-CRCA22	N	0,00	A-1	2 198 000,00	27,00	F	Taux fixe à 4.22 %	4,280	78 500,00	94 043,87	0,00	0,00
ASSAIN-CRCA43-CO0445	N	0,00	F-6	919 339,79	13,97	C	Taux fixe 3.95% si Spread CMS EUR 10 ans(Postfixé)-CMS EUR 02 ans(Postfixé) >= 0.575% sinon (9.7% -	4,820	65 667,12	44 372,69	0,00	964,95
ASSAIN-CRCA44	N	0,00	A-1	61 090,18	3,63	F	Taux fixe à 5.16 %	5,160	14 139,99	3 152,25	0,00	888,30
ASSAIN-CRCA45	N	0,00	A-1	16 469,33	0,45	F	Taux fixe à 3.84 %	3,840	16 469,33	632,40	0,00	0,00
ASSAIN-DEX01	N	0,00	A-1	77 736,83	1,58	F	Taux fixe à 4.66 %	4,660	37 983,42	3 622,54	0,00	766,75
ASSAIN-DEX02	N	0,00	A-1	43 709,16	13,58	V	(Euribor 12 M-Floor -0.23 sur Euribor 12 M) + 0.23	0,000	2 498,04	0,00	0,00	0,00
ASSAIN-DEX03	N	0,00	A-1	70 364,24	5,17	V	(Euribor 12 M-Floor -0.18 sur Euribor 12 M) + 0.18	0,070	11 034,90	51,51	0,00	0,00
ASSAIN-DEX16	N	0,00	A-1	37 828,09	5,67	F	Taux fixe à 6.3 %	6,300	5 382,31	2 383,17	0,00	675,68
ASSAIN-DEX17	N	0,00	A-1	64 149,52	6,58	F	Taux fixe à 6.18 %	6,180	7 600,60	3 964,44	0,00	1 446,43
ASSAIN-DEX18	N	0,00	A-1	132 951,84	9,08	F	Taux fixe à 6.13 %	6,130	10 025,37	8 149,95	0,00	6 886,51
AssainDEX08	N	0,00	A-1	100 574,54	4,00	F	Taux fixe à 4.71 %	4,710	18 307,20	4 737,06	0,00	3 864,03
CP0594 eau/GCE/Assainissement	N	0,00	A-1	0,00	30,67	V	(Moyenne Euribor 03 M + 0.69)-Floor -0.69 sur Moyenne Euribor 03 M Taux fixe à 1.03 %	0,280	50 000,00	15 621,66	0,00	5 107,08
DW0317	N	0,00	A-1	3 022 035,00	21,33	F	Taux fixe à 1.07 %	1,070	125 720,67	32 000,37	0,00	5 165,09
G014JH011PR	N	0,00	A-1	5 825,37	1,08	F	Taux fixe à 3.66 %	3,660	2 860,34	213,22	0,00	99,49
MIN528517EUR	N	0,00	A-1	4 958 333,33	29,50	F	Taux fixe à 1.96 %	2,000	166 666,68	97 557,64	0,00	23 740,05

Nîmes Métropole - Assainissement - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		76 840 889,58					5 093 578,28	1 635 418,78	0,00	502 443,18

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
ASSAIN-CF-CE35	CREDIT FONCIER DE FRANCE	2 250 000,00	1 500 000,00	1	30,00		Taux fixe à 3.24 %	Taux fixe à 3.24 %	470 134,14	3.24-(5*Cap 5.25 sur Euribor 12 M(Postfixé))	3,290	49 410,00	0,00	1,95
TOTAL (E)		2 250 000,00	1 500 000,00						470 134,14			49 410,00	0,00	1,95
Autres types de structures (F)														
ASSAIN-CRCA43-CO0445	CREDIT AGRICOLE	2 000 000,00	919 339,79	6	15,00		Taux fixe 3.95% si Spread CMS EUR 10 ans(Postfixé)-CMS EUR 02 ans(Postfixé) >= 0.575% sinon (9.7% -	Taux fixe à 5.98 %	353 065,00	Taux fixe 3.95% si Spread CMS EUR 10 ans(Postfixé)-CMS EUR 02 ans(Postfixé) >= 0.575% sinon (9.7% -	4,820	44 372,69	0,00	1,20
TOTAL (F)		2 000 000,00	919 339,79						353 065,00			44 372,69	0,00	1,20

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL GENERAL		4 250 000,00	2 419 339,79						823 199,14			93 782,69	0,00	3,15

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	34	0	0	0	0	
	% de l'encours	96,83	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	74 421 549,79	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	1,95	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						1
	% de l'encours						1,20
	Montant en euros						919 339,79

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études non suivies de réalisations	5	12/11/2018
L	Frais de recherche et de développement	5	12/11/2018
L	Logiciels	2	12/11/2018
L	Autres agencements et aménagements de terrains	30	12/11/2018
L	Ouvrages génie civil durables et bâtiments durables (réservoirs d'eau, bassins stockages...)	100	12/11/2018
L	Bâtiments légers et abris	15	12/11/2018
L	Agencements et aménagements de bâtiments	20	12/11/2018
L	Véhicules légers	8	12/11/2018
L	Camions et véhicules industriels	8	12/11/2018
L	Matériel informatique	5	12/11/2018
L	Mobilier	15	12/11/2018
L	Vélos	5	12/11/2018
L	Outils	10	12/11/2018
L	Réseaux d'assainissement et d'eau potable	60	12/11/2018
L	Ouvrages génie civil lourds (captage, stations de potabilisa°, stations de traitem. des eaux usées...)	60	12/11/2018
L	Plantations	20	12/11/2018
L	Pompes, appareils électromécaniques, organes de régulation, armoires électriques, compteurs...	15	12/11/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	34 560,00		0,00	34 560,00	0,00	34 560,00
Emprunt ASSAIN-CRCA43-CO445	34 560,00	02/12/2019	0,00	34 560,00	0,00	34 560,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	34 560,00		0,00	34 560,00	0,00	34 560,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		742 685,06	742 685,06	0,00	742 685,06
Provision pour créances douteuses	0,00	02/12/2019	742 685,06	742 685,06	0,00	742 685,06
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		742 685,06	742 685,06	0,00	742 685,06

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		5 806 114,00	I 5 806 114,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		5 100 000,00	5 100 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	5 100 000,00	5 100 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		706 114,00	706 114,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	706 114,00	706 114,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	5 806 114,00	0,00	0,00	5 806 114,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		9 389 213,00	III 9 389 213,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		9 389 213,00	9 389 213,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28128	Aménagement Autres terrains	10 372,00	10 372,00
281311	Bâtiments d'exploitation	11 429,00	11 429,00
281532	Réseaux d'assainissement	1 935 000,00	1 935 000,00
281562	Service d'assainissement	3 402,00	3 402,00
281725	Terrains bâtis (mise à disposition)	18 388,00	18 388,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	64 526,00	64 526,00
2817351	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	20 237,00	20 237,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	3 833,00	3 833,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	40 289,00	40 289,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	1 166 440,00	1 166 440,00
281754	Matériel industriel (mise à disposition)	191,00	191,00
2817562	Service d'assainissement (mad)	4 478,00	4 478,00
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	176,00	176,00
28182	Matériel de transport	2 144,00	2 144,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
4817	Pénalités de renégociation de la dette	3 527 177,00	3 527 177,00
021	Virement de la section d'exploitation	2 581 131,00	2 581 131,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	9 389 213,00	0,00	0,00	0,00	9 389 213,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	5 806 114,00
Ressources propres disponibles	IV	9 389 213,00
Solde	V = IV – II (6)	3 583 099,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

Nîmes Métropole - Assainissement - BP - 2020

- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
AP CONSTRUCTION DE LA STATION D EPURATION DE SAINT GILLES (TTC)	20 631 000,00	0,00	20 631 000,00	16 042 302,94	4 588 697,06	0,00
AP LA GARDONNENQUE (HT)	5 765 000,00	0,00	5 765 000,00	5 060 710,67	704 289,33	0,00
AP VEDELIN (TTC)	944 947,89	0,00	944 947,89	944 947,89	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,21	0,00	0,21	0,21	0,00	0,21
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques	A	0,21	0,00	0,21	0,21	0,00	0,21
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		8,88	0,00	8,88	8,02	0,86	8,88
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	3,44	0,00	3,44	2,58	0,86	3,44
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ERE CL	C	2,91	0,00	2,91	2,91	0,00	2,91
AJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2EME CL	C	0,73	0,00	0,73	0,73	0,00	0,73
ATTACHE	A	0,80	0,00	0,80	0,80	0,00	0,80
REDACTEUR	B	0,40	0,00	0,40	0,40	0,00	0,40
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	0,60	0,00	0,60	0,60	0,00	0,60
FILIERE TECHNIQUE (c)		15,19	0,00	15,19	12,98	2,21	15,19
ADJOINT TECHNIQUE	C	0,52	0,00	0,52	0,52	0,00	0,52
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CL	C	1,22	0,00	1,22	1,22	0,00	1,22
AGENT DE MAITRISE	C	0,37	0,00	0,37	0,37	0,00	0,37
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	0,29	0,00	0,29	0,29	0,00	0,29
INGENIEUR	A	2,28	0,00	2,28	1,89	0,39	2,28
INGENIEUR EN CHEF HCL	A	1,19	0,00	1,19	1,19	0,00	1,19
INGENIEUR PRINCIPAL	A	0,58	0,00	0,58	0,58	0,00	0,58
TECHNICIEN	B	5,60	0,00	5,60	3,78	1,82	5,60
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CL	B	2,28	0,00	2,28	2,28	0,00	2,28
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	B	0,86	0,00	0,86	0,86	0,00	0,86
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Nîmes Métropole - Assainissement - BP - 2020

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		24,07	0,00	24,07	21,00	3,07	24,07

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM	326	0,00	3-a°	CDD
INGENIEUR	A	TECH	630	0,00	3-3-2°	CDI
TECHNICIEN	B	TECH	402	0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
- Affermage (contrat Saint-Géniès)	SAUR	SAUR France	Société par Actions Simplifiées	1,00
- Affermage (contrat Haute Braune)	SAUR	SAUR France	Société par Actions Simplifiées	1,00
- Affermage (contrat DSP 2020)	Société des Eaux de la Métropole Nimoise	Société des Eaux de la Métropole Nimoise	Société Anonyme	1,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 104

Nombre de membres présents : 88

Nombre de suffrages exprimés : 103

VOTES :

Pour : 60

Contre : 42

Abstentions : 1

Date de convocation : 26/11/2019

Présenté par (1) M. GAILLARD, Vice-Président délégué aux finances,

A la salle du Conseil Communautaire le 02/12/2019

(1) M. GAILLARD, Vice-Président délégué aux finances,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Nîmes, 3 rue du Colisée, le 02/12/2019

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) M. GAILLARD, Vice-Président délégué aux finances, compte tenu de la transmission en préfecture, le 09/12/2019, et de la publication le 09/12/2019

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée.